

Image not found or type unknown



# Registre du Commerce et des Societes

Par **yanse**, le **22/05/2012** à **14:21**

Bonjour,

Je dirige 2 sociétés dans les Dom-Tom appartenant à un groupe français. Je revendique une revalorisation de salaire car sur mon contrat de travail est indiquée une seule entité et non 2.

Ma direction m'indique que la deuxième société a le même numéro de RCS, le même capital et le même siège social que la première et qu'elle est ne peut pas être considérée comme indépendante, même avec une facturation et comptabilité indépendante!

Pourriez-vous me confirmer ces affirmations?

Avec mes remerciements